



**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 24 NOVEMBRE 2023**

Salle Oranger - Maison des Associations - Bruz

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes le 11 mars 1997 N° de dossier : W353008913

Siège social : Mairie de BRUZ – Place du Docteur Joly.

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures trente, les membres de l'association dénommée Heïdi Escalade dont le siège social est à la mairie de Bruz se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle Oranger (Maison des Associations), sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

M. LIORIT préside la séance en sa qualité de président de l'association ; M. LIORIT est secrétaire de séance.

Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 38 (dont 2 pouvoirs) et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les statuts et règlement intérieur de l'association,
- le bilan des inscriptions et les pouvoirs des membres représentés,
- le dossier de présentation du budget saison 2022-2023 : bilan, compte de résultat arrêté au 31 Juillet 2023 et budget prévisionnel pour la saison 2023-2024.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité
Animation
Rapport moral
Animation
Rapport financier
Animation
Vote des rapports
Vote des modifications d'articles du règlement intérieur

19h30, le Président sortant annonce le début de l'assemblée générale ordinaire.

Accueil,

Remerciements de l'intérêt porté par les adhérents présents pour cette nouvelle assemblée générale ordinaire de l'association,

Consignation des actes de candidatures,

Émargement des présents et des pouvoirs sur la liste.

1 – Rapport d'activités

- Se reporter à l'annexe jointe -

Présenté par Anne ÉBERLÉ, secrétaire.

2 – Rapport moral

- Se reporter à l'annexe jointe -

Présenté par Clément LIORIT, président.

2 – Rapport financier

- Se reporter à l'annexe jointe -

Présenté par Jean-Philippe ROUAULT, trésorier.

- Recettes : 22 038, 26 €
- Dépenses : 23 213, 42 €
- Bilan de l'exercice : - 1 175, 16 €

Position du compte au 31/07/2023

- Compte courant : 2 766, 97 €
- Compte d'épargne : 15 308, 83 €
- Liquide : 0 €

4 – Vote des rapports

Avant de procéder au vote, le Président donne la parole à tout membre de l'assemblée désirant la prendre. Aucune question n'a été posée.

Les rapports d'activités, moral et financier sont adoptés un à un, à l'unanimité : ils recueillent chacun 38 votes « pour », 0 « contre », et 0 abstention.

Le bilan de l'année précédente est considéré terminé.

5 – Candidature et élection des membres du Comité Directeur

22 candidatures parmi cette assemblée pour faire partie du Comité Directeur de l'association pour la saison 2023/2024 :

1. BARBOT Fabrice	38/38	11. GUERIN Frédéric	38/38
2. BIENVENU Thibaut	38/38	12. HAMON Florent	38/38
3. BROGOWSKI Leszek	38/38	13. HELLEISEN Donatien	38/38
4. CAPURON Jean-François	38/38	14. LE BOLAY Nathalie	38/38
5. CATELAIN Yann	38/38	15. LEROY Paul	38/38
6. CATY Stéphane	38/38	16. NERAULT Lilian	38/38
7. CHAMPION Anne	38/38	17. PAYET Laurent	38/38
8. CHOPIN Delphine	38/38	18. RESLOU Nicolas	38/38
9. CORMIER Patrick	38/38	19. ROUAULT Jean-Philippe	38/38
10. GIORGIO Audrey	38/38	20. TRICHOT Christophe	38/38

38 votes valides

0 nul

0 abstention

Tous les candidats sont élus par l'assemblée

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et à la Secrétaire pour accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

6 – Vote des modifications d'articles du règlement intérieur

Concernant les règles d'accès, il a été soumis au vote pour l'article 4...

« Les jeunes (15 à 18 ans) peuvent accéder à la salle pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine (fixé chaque saison par le bureau du club). Ils ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant la fin prévue par le règlement, sauf autorisation écrite des parents ou du responsable légal. Il leur est possible d'accéder aux autres créneaux, sous la condition d'avoir passé une convention écrite et émargée entre les parents ou le responsable légal et l'association représentée par son président. »

... la modification suivante :

« Les jeunes (15 à 18 ans) peuvent accéder à la salle pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine (fixé chaque saison par le bureau du club). Ils ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant la fin prévue par le règlement, sauf autorisation écrite des parents ou du responsable légal. Tous les adhérents de 15-18 ans, même s'ils ne sont pas inscrits au cours du jeudi, peuvent accéder au créneau du dimanche matin, sous la condition d'avoir :

- Validé le passeport autonomie du club et/ou d'avoir validé le module sécurité du passeport jaune
- Présenté une autorisation parentale ou du / de la responsable légal(e) pour fréquenter ce créneau ».

La modification est soumise au vote, et adoptée à l'unanimité : 38 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

Concernant les modalités d'inscription, il a été soumis au vote pour les articles 5 et 6...

« Une sélection est appliquée dans le cas de demandes trop nombreuses par rapport aux places disponibles. Cette dernière est définie sur les critères suivants qui sont classés de manière croissante :

1. Les adhérents de la saison précédente souhaitant se réinscrire, auront les places en priorité seulement s'ils se présentent (eux ou leur responsable légal) le jour de l'inscription
2. Les préinscriptions en ligne
3. Ordre de préinscriptions en ligne
4. Ordre de passage le jour de l'inscription »

« Une sélection est appliquée dans le cas de demandes trop nombreuses par rapport aux places disponibles. Cette dernière est définie sur les critères suivants qui sont classés de manière croissante :

1. Préinscriptions en ligne
2. Ordre de préinscriptions en ligne
3. Ordre de passage le jour de l'inscription »

... les modifications suivantes :

« Une sélection est appliquée dans le cas de demandes trop nombreuses par rapport aux places disponibles. Cette dernière est définie sur les critères suivants qui sont classés de manière croissante :

1. Présence le jour de l'inscription
2. Les adhérents de la saison précédente souhaitant se réinscrire, auront les places en priorité seulement s'ils se présentent (eux ou leur responsable légal) ou sont représentés le jour de l'inscription
3. Les préinscriptions en ligne
4. Ordre de préinscriptions en ligne ».

« Une sélection est appliquée dans le cas de demandes trop nombreuses par rapport aux places disponibles. Cette dernière est définie sur les critères suivants qui sont classés de manière croissante :

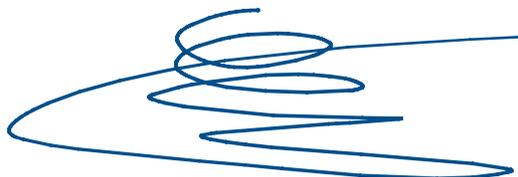
1. Présence le jour de l'inscription
2. Préinscriptions en ligne
3. Ordre de préinscriptions en ligne »

Les modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité : 38 votes « pour », 0 vote « contre », 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et secrétaire de séance.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITÉ
DIRECTEUR
DU 14 DÉCEMBRE 2023**
Salle ALB - Bruz

Élection du bureau :

Se présentent :

PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
NERAULT Lilian	CATY Stéphane	ROUAULT Jean-Philippe
VICE-PRESIDENT	SECRETAIRE ADJOINT	TRESORIER ADJOINT
CORMIER Patrick	CHOPIN Delphine	TRICHOT Christophe

7 membres du comité directeur sont présents pour voter.

Sont élus :

PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
NERAULT Lilian	CATY Stéphane	ROUAULT Jean-Philippe
VICE-PRESIDENT	SECRETAIRE ADJOINT	TRESORIER ADJOINT
CORMIER Patrick	CHOPIN Delphine	TRICHOT Christophe

Le nouveau bureau pour la saison 2023/2024 est constitué de la façon suivante :

- ♣ **PRESIDENT :** NERAULT Lilian
- ♣ **VICE-PRESIDENT :** CORMIER Patrick
- ♣ **SECRETAIRE :** CATY Stéphane
- ♣ **SECRETAIRE ADJOINT :** CHOPIN Delphine
- ♣ **TRESORIER :** ROUAULT Jean-Philippe
- ♣ **TRESORIER ADJOINT :** TRICHOT Christophe

ANNEXE - FEUILLE D'ÉMARGEMENT



ASSEMBLEE GENERALE HEIDI ESCALADE
LE 24/11/2023 A BRUZ
FEUILLE D'EMARGEMENT



N_LICENCE	NOM	PRENOM	VOTANTS	REPAS	ACCOMPAGNANTS	COM DIR	SOUTIEN	MANDATAIRE	PRESIDENT(E)	VICE-PRESIDENT(E)	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT(E)	TRESORIER(E)	TRESORIER ADJOINT(E)	COM	VIE ASSOCIATIVE	MATERIEL	SECURITE	SAE	FORMATION / STAGE / SN	COMPETITION	EMARGEMENT
			35	35	37				0	1	0	1	1	1	4	15	2	1	1	1	2	
963069	AUDREN	Stéphanie	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
528937	BARBOT	Fabrice	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
391484	BIENVENU	Thibaut	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
344955	BOURGEON	Maiwenn	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
356705	BROGOWSKI	Leszek	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
1036918	BRUNEL	Maxent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
601891	CAPURON	Jean-françois	NON	NON	0 OUI	OUI	Yann.C	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
190557	CATELAIN	Yann	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
168481	CATY	Stéphane	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	<i>[Signature]</i>
256428	CHAMPION	Anne	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991766	CHEREL	Marie	OUI	OUI	1 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
485483	CHOPIN	Delphine	NON	NON	0 OUI	OUI	Florent.H	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
198874	CORMIER	Patrick	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
544300	EBERLE	Anne	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
295073	FEVRIER	Arnaud	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991750	FLORES GONZALE	Jessica	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991745	GEY	Stéphanie	OUI	OUI	0 NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
457070	GIORGIO	Audrey	OUI	OUI	0 OUI	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
347248	GUÉRIN	Frédéric	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
426724	HAMON	Florent	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	<i>[Signature]</i>
325245	HELLEISEN	Donatien	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991744	JOUVE	Ilian	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
643745	KIHL	Fanny	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
167237	LE BOLAY	Nathalie	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
705021	LE BOURDOULOU	Régis	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991761	LE LAY	Etienne	NON	OUI	0 NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
568448	LEROY	Paul	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	<i>[Signature]</i>
192352	LJORIT	Clément	OUI	NON	0 NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
1026291	MARIN	Thibaut	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
528950	MICHON	Erwan	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
870216	MINARD	Léa	NON	NON	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
851655	MOREL	Nathalie	OUI	OUI	0 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
690027	NERAULT	Lilian	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	<i>[Signature]</i>
394610	PAYET	Laurent	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	<i>[Signature]</i>
991758	PRIOUR	Aude	OUI	OUI	0 NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
70063	RESLOU	Nicolas	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
643751	ROUAULT	Jean-philippe	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
851695	ROUSSEAU	Jérémy	OUI	OUI	0 NON	NON		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
724943	TRICHOT	Christophe	OUI	OUI	0 OUI	OUI		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>
421864	VUICHARD	Jean Paul	OUI	OUI	1 NON	OUI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<i>[Signature]</i>

Delande Elsa oui oui

ANNEXE - BILAN MORAL

« « L'association a pour but de promouvoir la pratique d'activités d'escalade sur la commune de Bruz », voilà la raison sociale, la mission que se donne notre association. Et c'est une mission qui, covid s'éloignant, a pu une nouvelle fois être réalisée grâce au travail de plusieurs bénévoles, chevronnés et volontaires, des moteurs que je dois grandement remercier.

Grâce au roulement des encadrants, pour les petits et les grands enfants, tous les créneaux habituellement proposés ont été maintenus. Pour rappel, chaque jour de la semaine donne la possibilité à une partie des adhérents de venir grimper, ce qui est une vraie force, fragile et précieuse. Ouvrir des créneaux, c'est initier des ados et des adultes pour leur donner accès à l'autonomie et au plaisir de grimper ; et c'est donner l'opportunité aux autonomes de continuer à venir, que ce soit pour garder son niveau (de forme) ou pour progresser, voire participer à des compétitions. En consacrant les vacances au démontage et remontage de voie, et en en profitant pour visiter le mur de Noyal-sur-Vilaine, nous continuons à promouvoir l'escalade sans interruption pour les plus mordus.

Cette année, la pratique de l'escalade a connu un nouveau terrain de jeu : cadeau de Boël savamment préparé par des lutins gantés, prêts à broser et désherber, Heidi a commencé à exercer ses fonctions de club référent. Aussitôt ouvertes, aussi tôt grimpées, les falaises bruzoises ont permis d'initier plusieurs cordées à la grimpe en extérieur et d'économiser de nombreux aller-retours vers les sites plus lointains. L'ouverture des falaises du Boël couronne un travail de fond mené par le Comité Territorial d'Ille-et-Vilaine en relation avec la mairie, ainsi que la mobilisation de plusieurs bénévoles du club, prêts à se former, à équiper et nettoyer le site pour le rendre praticable : un grand merci à eux !

Autre cadeau cette année, une subvention exceptionnelle accordée par la mairie pour que nous soyons équipés comme des pro lors des sessions d'ouverture. Une nouvelle demande de subvention exceptionnelle a été faite pour l'achat de prises plus modernes, et la future convention établie avec la mairie nous indiquera s'il est possible de redonner vie au projet de pan.

Quelle qu'en soit l'issue, Heidi a une nouvelle fois démontré sa capacité à répondre à la mission qu'elle se donne de promotion de l'escalade. Cette réussite n'est pas seulement dûe à des mobilisations récentes : on la doit à un travail souterrain de plusieurs bénévoles investis de longue date, toujours disponibles pour partager leur expérience et leur savoir-faire auprès des personnes qui souhaiteraient en connaître davantage sur l'escalade, et prendre part aux aventures d'Heidi.

En vous remerciant pour la confiance que vous m'avez accordée cette année ! »